

**TOURNOI REGIONAL DE
L'ES VILLIERS TENNIS DE TABLE
HOMOLOGUE IDF sous le N°10/11**

REGLEMENT de l'EPREUVE :

Article 1 : Le club de VILLIERS SUR MARNE organise son tournoi régional homologué, le samedi 18 et le dimanche 19 février 2012.

Article 2 : Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés traditionnels FFTT de la ligue Ile-de-France. Toutefois, les joueurs et les joueuses sélectionné(e)s pour le critérium régional vétéran qui aura lieu le même jour ne pourront pas participer à ce tournoi.

Le tournoi se déroulera au gymnase Jean MACE sur 24 tables, Chemin des Boutareines à Villiers sur Marne (94350), sans interruption aux heures de repas. Une buvette avec boissons et sandwiches sera à la disposition des joueurs et des spectateurs.

Article 3 : Les tableaux comporteront 72 joueurs, à l'exception des tableaux C, D, E, I et J (96 joueurs maximum)

Article 4 : Le gymnase ouvrira ses portes à 8h00

Le tournoi comportera les tableaux suivants : **Les horaires indiqués sont ceux du début des tableaux**

SAMEDI 18 FEVRIER 2012							
Horaires	Tableaux	Séries	Horaires des Finales	Premier	Deuxième	1/2 Finalistes	1/4 Finalistes
9h	A	5 à 6 (≤ 699 points)	21h	50 €	25 €	15 €	10 €
10h	B	5 à 8 (≤ 899 points)	21h	70 €	35 €	20 €	10 €
12h	C	5 à 10 (≤ 1099 points)	22h	80 €	40 €	25 €	10 €
14h	D	5 à 14 (≤ 1499 points)	23h	100 €	50 €	30 €	10 €
16h30	E	5 à 16 (≤ 1699 points)	23h	130 €	65 €	35 €	10 €

DIMANCHE 19 FEVRIER 2012							
Horaires	Tableaux	Séries	Horaires des Finales	Premier	Deuxième	1/2 Finalistes	1/4 Finalistes
9h	F	5 à 11 (≤ 1199 points)	21h	100 €	50 €	25 €	10 €
10h	G	5 à 13 (≤ 1399 points)	21	120 €	55 €	30 €	10 €
12h	H	5 à 17 (≤ 1799 points)	22h	150 €	75 €	35 €	10 €
14h	I	5 à 20 (≤ 2059 points)	22h30	200 €	100 €	50 €	10 €
16h30	J	Toutes cat. Masculin	22h30	300 €	130 €	60 €	15 €
13h	K	Toutes cat. Féminines	21h	50%	25%	12,50%	

Article 5 : La fin du pointage se fera **15 minutes** avant le début de chaque tableau. Seuls les joueurs ayant payé leurs engagements seront conservés dans les tableaux. Le Forfait sera prononcé après le 3^{ème} appel.

Un(e) joueur (se) peut s'inscrire, au plus, dans deux tableaux le même jour. Il est possible de s'inscrire dans un troisième tableau, à condition d'être éliminé d'au moins un des deux autres tableaux.

La clôture des inscriptions par correspondance est fixée au mercredi 15 février 2012. Les inscriptions, non accompagnées du règlement ne seront pas prises en compte. Les chèques sont à libeller à l'ordre de l'ESV Tennis de Table.

Les pré-inscriptions seront possibles par mail, téléphone, sms.

Un suivi des inscriptions sera effectué pour l'occasion sur le site du club (www.villiers2012.esvping.fr).

Article 6 : Règles de priorité en cas de dépassement du nombre de joueurs par tableau avant la date de clôture des engagements :

1/ Joueurs inscrits avant la date limite d'inscription (15/02/2012).

2/ En cas d'égalité, joueur ayant le plus de points classements.

3/ En cas de nouvelle égalité, un tirage au sort sera effectué entre les intéressés.

- Article 7 : Le tirage au sort aura lieu sur place 15 min avant le début des tableaux sous la direction de **M. MARCASTEL Xavier** (JA3), juge arbitre officiel du tournoi, assisté du comité d'organisation et de **M. LENERAND Franck** qui saisira les résultats sur SPIDD.
Les balles seront de couleur blanche et fournies par l'organisation.
- Article 8 : Le premier tour se fera par poules de trois joueurs, les deux premiers seront qualifiés pour le tableau final. Ensuite, il y aura élimination directe. Chaque joueur sera tenu d'arbitrer une rencontre en poule de qualification à la demande du juge-arbitre.
- Article 9 : Les droits d'engagement sont fixés à 8 € par tableau (15 € pour 2 tableaux excepté le tableau J à 10€). En cas d'inscription sur place le montant est fixé à 10 € par tableau (20 € pour 2 tableaux). Les inscriptions sur place se feront dans la limite des places disponibles. Les joueurs s'inscrivant le samedi pour le dimanche devront obligatoirement verser leur droit d'inscription à l'avance.
PLUS D'INSCRIPTION PAR MAIL NI PAR TELEPHONE APRES LE MERCREDI PRECEDANT LA COMPÉTITION, INSCRIPTION SUR PLACE.
- Article 10 : Le tournoi est doté de 2995€.
Une coupe gravée est prévue pour les premiers de chaque tableau.
Si un minimum de 16 poules par tableau n'est pas atteint, (20 poules pour les tableaux B,D,I et J) 7% de la dotation initiale sera enlevée par poule manquante, arrondi à l'euro supérieur. En dessous de 9 poules (11 poules pour les tableaux B,D,I et J), il n'y aura pas de récompenses pour les quarts de finale.
Pour le tableau K : L'ensemble des engagements sera redistribué aux joueuses à raison de : 50% pour la gagnante, 25% pour la finaliste, 12,5% pour les deux demi finalistes, arrondis à l'euro supérieur.
- Article 11: Pour les mineurs, la dotation sera obligatoirement donnée sous forme de chèque au nom des parents du joueur (joueuse).
- Article 12 : **Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou perte. De plus, tout autre litige sera tranché par le JA et le comité organisateur.**
- Article 13 : Les féminines peuvent participer aux tableaux messieurs en respectant les points correspondants à leur classement. Toutefois, leur participation dans le tableau K sera obligatoire. **Le classement officiel** par points du mois de janvier 2012 sera pris en considération.
- Article 14 : Seul les -11 ans jouant en N1 au critérium fédéral et figurant sur les listes publiées au 1^{er} janvier peuvent participer au tournoi. Ces derniers devront également être en possession d'un quadruple sur classement. Les poussins et poussines, ne pourront pas participer à l'épreuve.
- Article 15 : Tous les joueurs devront être en possession de leur licence et être en tenue sportive réglementaire. Ils devront également être en règle concernant la certification médicale sous peine de se voir refuser l'accès au tournoi.
Le fait de s'engager implique l'acceptation du présent règlement.
- Article 16 : Les engagements par courrier devront être postés et accompagnés du règlement des inscriptions (chèque à l'ordre de l'ES Villiers Tennis de Table) à :
- Florian Benayoun - 26 rue du Puits Mottet - 94350 Villiers sur Marne au plus tard le **mercredi 15 février 2012**
Les pré-inscriptions par téléphone/SMS/Courriel restent possibles jusqu'au vendredi 20 heures
Tél. : 06 88 03 48 74 Courriel : tournoi@esvping.fr